

**Note**  
**Le 22 avril 2020**

## **Réouverture des déchèteries intercommunales pour les particuliers**

**Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté vient de décider de rouvrir ses déchèteries intercommunales aux particuliers à partir du lundi 27 avril selon des modalités spécifiques et dans le respect des mesures sanitaires. Le service de déchèterie mobile est également remis en place sous certaines conditions.**

### **Modalités d'accès aux déchèteries**

L'accès se fera par demi-journées et sur prise de rendez-vous au préalable.

**Il est rappelé que, dans le contexte actuel exceptionnel, les déplacements en déchèterie ne doivent s'effectuer qu'en cas de réelle nécessité.**

Pour vous rendre à la déchèterie, vous devrez vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire dûment complétée en cochant le cas N°2 (suivant les instructions du Ministère de l'intérieur) :

*"Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées".*

**Avant de se rendre à la déchèterie, il faut :**

- **Prendre un rendez-vous obligatoire par téléphone au 04 76 38 66 03, à partir du jeudi 23 avril**, pendant les horaires d'ouverture de l'accueil du service Gestion et valorisation des déchets, **du lundi au vendredi** :
  - 08h30-12h00 et 13h30-18h00 (uniquement pour les particuliers)
- **Lors de leur appel, les usagers doivent donner les informations suivantes :**
  - Nom et prénom
  - Commune de résidence
  - Immatriculation du véhicule qui se rendra à la déchèterie
  - Type et volume de déchets

**A la fin de cet appel, il sera communiqué aux usagers une date et une heure de passage à la déchèterie qu'il faudra impérativement respecter.**

**Lors du passage à la déchèterie :**

- Un contrôle est effectué à l'entrée des déchèteries : vérification de la prise de rendez-vous par le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule.
- Le nombre de véhicules sur le quai de vidage est limité.
- 1 seule personne par véhicule est autorisée et le port du masque est fortement conseillé.
- L'accès est limité à 1 personne par foyer, 1 fois par semaine.

**A partir du lundi 27 avril, les horaires disponibles pour les particuliers sont :**

- Pour les **déchèteries de Saint Sauveur et Vinay** :
  - Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
- Pour la déchèterie de **Saint Quentin sur Isère** :
  - Le lundi de 14h00 à 18h00
  - Le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Les horaires pour les professionnels :**

- Pour la **déchèterie de Saint Sauveur** :
  - Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00
- Pour la **déchèterie de Vinay** :
  - Le mardi et le vendredi de 08h30 à 12h00

**Attention : les vendredis 01 et 08 mai sont des jours fériés, les déchèteries seront donc fermées.**

Pour les apports de **déchets verts** (sans autres déchets), des créneaux d'accès sont réservés sur la plateforme de Saint-Sauveur, en plus de la déchèterie.

## **Reprise du service de déchèterie mobile**

Là encore, pour se rendre à la déchèterie mobile, il faut se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire dûment complétée et cocher le cas N°2 : "*Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées*".

- **La prise de rendez-vous préalable est obligatoire au numéro de l'accueil du service de Gestion et de valorisation des déchets**, avec les mêmes informations à préciser.
  - Attention, la qualification des déchets et leur volume doivent être précis car la déchèterie mobile a un nombre restreint de déchets acceptés et un volume limité de stockage.
- Un contrôle d'accès sera en place : vérification de la prise de rendez-vous par le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule.

**A ce jour, le planning de la déchèterie mobile est le suivant :**

- Lundi 04 mai : **Saint-Antoine l'Abbaye** (au lieu du samedi 02 mai), 10h30 -12h30 et 13h-15h ;
- Mercredi 06 mai : **Poliénas** (comme prévu initialement), 10h30 -12h30 et 13h-15h ;
- Le lundi 11 mai : **Varacieux** (au lieu du samedi 09 mai), 10h30-12h30 et 13h -15h ;

**Après la fin de période de confinement, le planning initialement prévu pour le déploiement de ce service dans les communes devrait être de nouveau valable.**

Consultable sur <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/4414-points-d-apport.htm>.

**Pour rappel, concernant les points d'apport volontaire, il convient de bien respecter les consignes de dépôts des déchets ménagers dans les conteneurs appropriés et non pas à côté des moloks sur les points d'apport volontaire.**

Pour suivre l'actualité du territoire durant cette crise sanitaire, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet ou sur nos réseaux sociaux.

<https://www.facebook.com/saintmarcellin.vercors.isere/>

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

[https://twitter.com/SMVI\\_communaute](https://twitter.com/SMVI_communaute)